

Vote Étudiant



Pour commencer

Comment utiliser cette ressource?

Cette ressource a été créée pour les élèves du secondaire, et plus particulièrement pour ceux de 10^e et de 11^e année (sec. 4 et 5). Cependant, ces leçons peuvent être adaptées à tous les niveaux du secondaire et vous êtes invités à y apporter vos propres modifications.

Chaque leçon comprend une liste d'objectifs pédagogiques qui sont reliés au programme de sciences sociales obligatoire de votre province ou votre territoire. Veuillez noter que la section Pour en faire plus a été ajoutée aux leçons afin d'approfondir l'apprentissage des élèves, de favoriser une application interdisciplinaire et de faire participer les familles à des conversations dirigées par les élèves.

Pourquoi est-il important de favoriser les discussions en famille?

Selon les commentaires reçus lors des années précédentes, nous avons constaté que les élèves veulent partager leurs connaissances avec leurs parents et amis, et les faire participer à une conversation sur les élections. Cet échange familial permet aux élèves d'explorer différents points de vue et de développer une bonne habitude de l'exercice de la démocratie. Demandez à vos élèves comment ils pourraient lancer un débat sur la démocratie lors du souper de l'Action de grâce!

Est-ce que je devrais étendre le programme à toute l'école?

Oui! Les enseignants se disent encore plus satisfaits lorsque toute l'école a la possibilité de voter. Le fait de mobiliser tous les niveaux peut se révéler une expérience extraordinaire pour vos élèves : laissez-leur relever le défi d'organiser la campagne et de tenir une journée de Vote Étudiant pour leurs camarades.

Comment se déroulera la journée du Vote Étudiant?

Au cours de la semaine nationale du Vote Étudiant, soit du 6 au 10 octobre, des centaines de milliers d'élèves de partout au Canada exerceront leur droit de vote. Les résultats du Vote Étudiant seront transmis à nos partenaires des médias afin d'être diffusés et publiés après les élections officielles.

Veuillez respecter la confidentialité des résultats du Vote Étudiant après nous les avoir transmis. Nous les garderons secrets jusqu'à la fermeture des bureaux de vote officiels le soir des élections (14 octobre 2008), afin que les élèves vivent la même expérience que les électeurs adultes.

Merci!

Comme toujours, l'équipe de Vote Étudiant est à votre disposition pour vous aider. N'hésitez pas à communiquer avec nous à www.voteetudiant.ca ou sans frais au 1.866.488.8775.

Remerciements

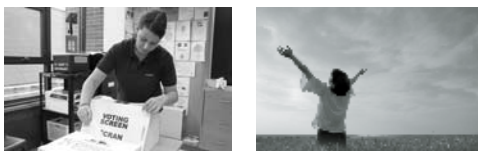
Vote étudiant et Élections Canada sont partenaires pour vous offrir cette ressource et le matériel pour l'élection.

Nous aimerions remercier La Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario et the Ontario English Catholic Teacher Association pour le développement de la ressource originale qui a maintenant été modifiée pour les élections qui ont suivi.

Table des matières

LEÇON 1	
Pourquoi une élection?	4
LEÇON 2	
Gouvernement et responsabilités	6
LEÇON 3	
Bureau de vote	12
LEÇON 4	
L'éventail politique	20
LEÇON 5	
Parti politique	26
LEÇON 6	
Participation des jeunes à une élection	30
LEÇON 7	
Comprendre les enjeux électoraux	36
LEÇON 8	
Le débat des chefs	38
LEÇON 9	
Rencontre des candidats	42
LEÇON 10	
Sondage d'opinion	44
LEÇON 11	
Faites votre choix	48
LEÇON 12	
Analyse des résultats du vote	52
LEXIQUE DES ÉLECTIONS	
54	

Leçon 1 : Pourquoi une élection?



Objectifs pédagogiques :

- Les élèves comprendront les principes qui sous-tendent une élection.
- Les élèves se pencheront sur les enjeux et problèmes du Canada, ils en discuteront et proposeront des solutions possibles

Description de l'activité :

La classe participera à une discussion dirigée par l'enseignant et à un vote qui permettra de préciser la dynamique et l'importance d'une élection. Les élèves, en groupe, discuteront des problèmes auxquels le Canada est confronté et proposeront des solutions. Ensuite, les élèves présenteront leurs propositions de façon créative au reste de la classe ou à l'ensemble des élèves de l'école

Préparation de l'enseignant :

- Matériel pour créer des affiches : papier de construction ou de bricolage, crayons-feutres et ruban gommé (au besoin)
- Prévoir l'espace nécessaire, soit en classe, soit dans l'école, pour installer les affiches

Contexte :

Dans un État démocratique, les citoyens sont libres de penser ce qu'ils veulent, de faire les choix qu'ils veulent et d'exprimer leurs valeurs ouvertement. Les élections sont le fondement de la démocratie : sans élection, la démocratie n'existerait tout simplement pas. Le vote donne aux citoyens la possibilité d'exercer un pouvoir populaire. Le vote est une façon pour les Canadiens de déterminer les besoins qui doivent être réglés, les solutions qui devraient être mises en oeuvre et par qui. Nous pouvons être d'accord sur les défis à relever, mais en désaccord sur l'efficacité ou la valeur d'une solution. Nous pouvons souhaiter que le gouvernement en poste continue d'être au pouvoir, ou décider qu'il est temps pour un changement. Les élections nous permettent de régler nos différends sans recourir à la violence et à l'oppression

Activité :

1. Demandez à vos élèves de dégager un problème au sein de la communauté scolaire. Choisissez une situation à laquelle tout le monde est sensibilisé et qui présente une certaine controverse (p. ex. la qualité de la nourriture à la cafétéria, un règlement impopulaire, le code vestimentaire, l'intimidation)*
2. Demandez aux élèves de dégager trois propositions distinctes pour résoudre le problème. Inscrivez les au tableau afin que tous puissent les voir.
3. Choisissez un élève qui défendra chaque proposition et donnez-lui deux minutes pour convaincre la classe que sa solution est la meilleure.

4. Demandez aux élèves de voter, à main levée, pour les différentes solutions proposées. Vous pouvez également organiser un vote secret, ou demander aux élèves de fermer les yeux alors que vous comptez le nombre de mains levées.
5. Discutez de la dynamique du vote. Certains élèves peuvent croire que la solution proposée ne sera pas efficace, alors que d'autres peuvent penser que la solution est une atteinte à leur liberté ou fait plus de tort que de bien. Demandez à vos élèves s'ils croient que le vote s'est révélé efficace pour trouver la solution ou la voie à suivre? Le processus était-il juste? Si le vote était secret, demandez aux élèves comment ils se seraient sentis s'ils avaient voté publiquement. Discutez des différences entre le vote public et privé afin qu'ils soient mieux en mesure de comprendre le principe de confidentialité du véritable scrutin.
6. Discutez de l'élection et de son importance pour l'avenir du Canada. Comparez le processus qui vient de se dérouler et la façon dont le Canada choisira son nouveau gouvernement.
7. Invitez les élèves au tableau et demandez-leur d'y inscrire les défis du Canada, aujourd'hui. Laissez cette information au tableau pour la prochaine partie de l'activité.
8. En classe, étudiez ces défis et essayez de dégager quels sont les principaux défis du pays.
9. Répartissez les élèves en groupes de 4 ou 5 et demandez leur de discuter de la façon dont ils relèveraient les principaux défis arrêtés.
10. Chaque groupe présentera sa vision à la classe (soit dans un discours, une pièce de théâtre, une chanson, un rap ou une image).
11. Une fois que les groupes ont terminé**, demandez-leur de présenter leur vision de l'avenir du Canada à la classe.
12. Demandez maintenant aux élèves quel est le rôle du gouvernement relativement à leurs idées, et comment le gouvernement peut-il ou devrait-il y participer?
13. Grâce à des discussions et en faisant référence aux présentations des groupes, aidez les élèves à comprendre comment l'élection leur permet de choisir une vision, par leur vote.

*Vous pouvez également adopter une approche différente : dites à vos élèves que la direction a dégagé une somme d'argent qui devra être dépensée de façon à bénéficier à toute l'école. Recueillez les propositions des élèves. Vous pouvez adapter le reste de l'exercice aux propositions dégagées.

**Les élèves peuvent avoir besoin de plus de temps pour compléter une présentation créative. Si vous ne disposez pas de suffisamment de temps, demandez à chaque groupe de discuter des problèmes et des solutions possibles et de les faire connaître au reste de la classe.

Pour en faire plus :

Dans le cadre d'un devoir, demandez aux élèves de parler de leur vision de l'avenir du Canada à une personne hors de la classe. Que pense cette personne de leur vision? Que pense cette personne de ce que devrait faire le gouvernement pour concrétiser cette vision? Comment cette personne peut-elle y contribuer?

Leçon 2: Gouvernement et responsabilités



Objectifs pédagogiques :

Les élèves en apprennent davantage sur les divers paliers de gouvernement ainsi que sur les différents programmes et services offerts par chacun.

Description de l'activité :

Discussion en classe, documents à distribuer/ acétates, exercices à la maison/fiche de travail de l'élève.

Préparation de l'enseignant :

- Faites des copies de 2.2 – Qui est responsable de quoi? pour vos élèves.
- Faites des copies de 2.4 – Recherche en ligne des ministères.
- Ressource proposée : Site Web du gouvernement du Canada – <http://canada.gc.ca/>

Contexte :

Le Canada compte trois paliers de gouvernement : fédéral, provincial / territorial et municipal. Chaque palier de gouvernement a ses propres représentants élus et secteurs de responsabilités. Au palier fédéral, les élus deviennent députés à la Chambre des communes. La Chambre des communes compte 308 députés. Les députés sont responsable de l'étude des projets de loi, et d'adresser les enjeux de leur électeurs.

Activité :

1. Lancez une conversation sur la pertinence du gouvernement et demandez aux élèves s'ils croient que le gouvernement a une influence directe sur leur vie.
2. Expliquez aux élèves que le gouvernement exerce une influence sur tous les aspects de leur vie. Prenez des exemples de la vie de tous les jours pour souligner ce point. (p. ex., le transport en commun, l'éducation dans le secteur public, le permis de conduire, les impôts, le financement des provinces, la musique et le contenu à la radio).
3. Expliquez aux élèves qu'il existe trois paliers de gouvernement au Canada et que chaque palier a ses propres responsabilités. À l'aide de 2.1 Liste des ministères gouvernementaux , passez en revue les responsabilités de chaque palier de gouvernement.
4. Après cet aperçu, demandez aux élèves de remplir le document 2.2 – Qui est responsable de quoi? Ensuite, présentez les réponses au reste de la classe.
5. Expliquez le concept de démocratie représentative et la façon dont chaque palier de gouvernement est divisé en zones appelées circonscriptions (à l'échelle municipale, il

s'agit d'arrondissements). Chaque circonscription compte sur un représentant élu par le peuple pour représenter les besoins des électeurs (les personnes qui vivent dans la circonscription). Utilisez la carte des circonscriptions du Canada pour illustrer la façon dont elles sont réparties à travers le pays.

6. Étudiez la terminologie associée aux représentants élus à chaque palier.
 - Niveau fédéral = députés
 - Niveau provincial / territorial = députés provinciaux / territoriaux
 - Niveau municipal = conseillers
7. Expliquez le système électoral. Dans chaque circonscription, le/la candidat(e) avec le plus grand nombre de votes devient le représentant élu. Le parti avec le plus grand nombre de représentants élus forme le nouveau gouvernement.
8. Demandez aux élèves d'accomplir les deux tâches suivantes à la maison pour se préparer à la suite de la campagne.
 - a) Demandez à chaque élève de choisir un des ministères provinciaux et d'effectuer une recherche sur les programmes et services dont il est responsable. Les élèves doivent remplir la fiche correspondante 2.4 – Recherche en ligne des ministères.
 - b) Demandez-leur de chercher leur propre circonscription. Cette information se trouve sur le site : www.elections.ca
9. La journée suivante, chaque élève doit présenter ses résultats à l'ensemble de la classe.

Pour en faire plus :

Vous pourriez organiser un jeu de Jeopardie, où les élèves doivent deviner le ministère après avoir entendu la liste des programmes et services dont il est responsable.

2.1 – LISTE DES MINISTÈRES GOUVERNEMENTAUX

Fédéral	Provincial / territorial	Municipal
Agriculture et Agroalimentaire	Ministère de la Justice	Parcs, Natures et Loisirs
Parcs Canada	Ministère du Travail	Services des Finances
Agence de revenu du Canada	Procureur général	Services de collectes et recyclage
Patrimoine canadien	Citoyenneté	Infrastructures, transport et environnement
Agence canadien de développement international	Ministère de la Culture et des Communications	Services de Police
Citoyenneté et Immigration Canada	Ministère des Finances	Sécurité incendie
Environnement Canada	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Développement culturel, qualité du milieu de vie et diversité ethnoculturelle
Ministère des Finances Canada	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	
Pêches et Océans Canada	Ministère des Affaires municipales et des Régions	
Affaires étrangères et commerce international Canada	Ministère de la Santé et des Services sociaux	
Santé Canada	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	
Développement social Canada et ressources humaines et développement des compétences	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	
Affaires indiennes et du Nord Canada	Ministère du Tourisme	
Industrie Canada	Ministère des Transports	
Ministère de la Justice Canada	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	
Ministère des ressources humaines et du développement des compétences		
Défense nationale		
Ressources naturelles Canada		
Travaux publics et Services gouvernementaux		
Développement économique Canada		
Service correctionnel Canada		
Transports Canada		
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada		
Anciens Combattants Canada		

*Les ministères varient légèrement selon la province

2.2 – GOUVERNEMENT : QUI EST RESPONSABLE DE QUOI?

Inscrivez le palier de gouvernement et le ministère responsable.

Description	Palier	Ministère
Administrer le système de santé et assurer la prestation des services au public		
Protéger la qualité de l'air, de la terre et de l'eau pour promouvoir des communautés en santé, la protection de l'environnement et le développement durable, pour les générations d'Ontariens d'aujourd'hui et de demain.		
Promouvoir la paix et un monde plus sécuritaire, ainsi que notre culture et nos valeurs à l'échelle internationale.		
Administrer le réseau des écoles primaires et secondaires publiques.		
Entretenir, ouvrir et fermer des bibliothèques.		
Planter, élaguer et enlever les arbres dans les parcs et les espaces verts.		
Développer des sources d'énergie renouvelables, des carburants écoénergétiques, favoriser une culture de la conservation et de la protection de notre environnement		
Spécialiste du développement durable et de l'exploitation des ressources naturelles, des minerais, des métaux, des forêts et des sciences de la terre.		
Veiller à la croissance et au développement des enfants, à la protection des enfants contre les abus et au soutien aux enfants ayant des besoins spéciaux.		
Admettre au pays les immigrants, les visiteurs, les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires étrangers qui contribuent à la croissance sociale et économique.		
Administrer le système d'émission des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules, et assumer la responsabilité de la sécurité sur les routes par le biais de divers programmes.		
Respecter les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques du gouvernement relatives aux traités avec les Premières nations, les Inuits et les populations du Nord.		
Mettre en oeuvre de programmes de collecte des déchets et de recyclage		
Fixer, communiquer et assurer le respect des normes sur les lieux de travail, tout en favorisant une plus grande autonomie des lieux de travail		
Préserver et moderniser le système de santé du Canada, promotion de la santé et prévention des maladies		

2.3 – GOUVERNEMENT : QUI EST RESPONSABLE DE QUOI?

version de l'enseignant

Description	Palier	Ministère
Administrer le système de santé et assurer la prestation des services au public	Provincial /territorial	Santé
Protéger la qualité de l'air, de la terre et de l'eau pour promouvoir des communautés en santé, la protection de l'environnement et le développement durable, pour les générations d'Ontariens d'aujourd'hui et de demain.	Provincial /territorial	Environnement
Promouvoir la paix et un monde plus sécuritaire, ainsi que notre culture et nos valeurs à l'échelle internationale.	Fédéral	Affaires étrangères
Administrer le réseau des écoles primaires et secondaires publiques.	Provincial /territorial	Éducation
Entretenir, ouvrir et fermer des bibliothèques.	Municipal	Bibliothèques
Planter, élaguer et enlever les arbres dans les parcs et les espaces verts.	Municipal	Parcs et loisirs
Développer des sources d'énergie renouvelables, des carburants écoénergétiques, favoriser une culture de la conservation et de la protection de notre environnement	Provincial /territorial	Énergie
Spécialiste du développement durable et de l'exploitation des ressources naturelles, des minerais, des métaux, des forêts et des sciences de la terre.	Fédéral	Ressources naturelles
Veiller à la croissance et au développement des enfants, à la protection des enfants contre les abus et au soutien aux enfants ayant des besoins spéciaux.	Provincial /territorial	Enfants et jeunesse
Admettre au pays les immigrants, les visiteurs, les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires étrangers qui contribuent à la croissance sociale et économique.	Fédéral	Citoyenneté et Immigration
Administrer le système d'émission des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules, et assumer la responsabilité de la sécurité sur les routes par le biais de divers programmes.	Provincial /territorial	Transports
Respecter les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques du gouvernement relatives aux traités avec les Premières nations, les Inuits et les populations du Nord.	Fédéral	Affaires indiennes et du Nord Canada
Mettre en oeuvre de programmes de collecte des déchets et de recyclage	Municipal	Collecte des déchets
Fixer, communiquer et assurer le respect des normes sur les lieux de travail, tout en favorisant une plus grande autonomie des lieux de travail	Provincial /territorial	Travail
Préserver et moderniser le système de santé du Canada, promotion de la santé et prévention des maladies	Fédéral	Santé Canada

2.4 - RECHERCHE EN LIGNE DES MINISTÈRES

Nom du ministère:

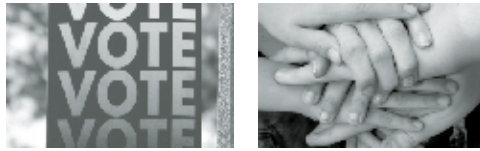
Au sujet du ministère:

Programmes et services:

Faits intéressants ou annonces:

Quelle est l'incidence des activités de ce ministère sur ma vie?

Leçon 3 : Établir votre bureau de vote étudiant



Objectifs pédagogiques :

- Les élèves en apprendront davantage sur l'histoire du vote au Canada
- Les élèves en apprendront davantage sur le rôle d'Élections Canada
- Les élèves élaboreront une stratégie de campagne et établiront leur propre bureau d'élections en vue de la journée du Vote Étudiant

Description de l'activité :

Cette leçon habilite les élèves à trouver leur propre rôle dans le cadre des élections étudiantes. On expliquera aux élèves, après une leçon sur l'histoire du vote au Canada, le concept de Vote Étudiant et son mandat. Les élèves participent à un aspect particulier du processus (communications, événements, formation des électeurs) et élaborent des stratégies pour promouvoir et administrer les élections.

Préparation de l'enseignant :

- Passer en revue le Guide de campagne de Vote Étudiant et le manuel des opérations électorales
- Passer en revue le point 3.1 Histoire du vote. Pour plus d'information, veuillez visiter : <http://www.elections.ca/content.asp?section=gen&document=index&dir=his&lang=e&textonly=false>
- Faire des copies du point 3.2 – Comprendre le processus électoral

Contexte :

Élections Canada est un organisme indépendant et apolitique qui relève directement du Parlement, et qui doit être prêt en tout temps à organiser des élections générales fédérales, des élections partielles ou un référendum, à administrer les dispositions relativement au financement des partis politiques prévues dans la Loi électorale du Canada, à surveiller la conformité du processus et à mettre en application la loi électorale. Élections Canada a également le mandat d'exécuter des programmes d'information et de formation des électeurs et d'offrir une aide aux commissions indépendantes de la carte électorale responsables d'établir les limites des circonscriptions à la suite de chaque recensement décennal.

Le projet de loi C-16 est devenu une loi en mai 2007, établissant des élections à date fixe. Lorsque les gouvernements seront majoritaires, les élections se tiendront le troisième lundi d'octobre de la quatrième année suivant l'élection précédente. Le premier ministre se réserve le droit de déclencher les élections, tel que prévu dans la Loi sur le Parlement du Canada.

Le projet de loi C-31 a été adopté en juin 2007, instaurant de nombreuses modifications à la Loi électorale, notamment l'exigence pour les électeurs de présenter des pièces d'identité au bureau de vote.

Activité :

1. Révisez brièvement l'histoire du vote au Canada. Mettez l'accent sur le suffrage universel et l'accessibilité pour tous. Demandez aux élèves pourquoi il est important que tous participent.
2. Présentez le rôle d'Élections Canada et discutez de l'introduction des élections à date fixe (projet de loi C-16). De quelle façon cette nouvelle disposition se répercute-t-elle sur le processus électoral, pour les partis politiques et pour le bureau des élections?
3. Expliquez les nouvelles exigences selon lesquelles les électeurs doivent présenter des pièces d'identité au bureau de vote (projet de loi C-31). Qui peut être visé par cette exigence (p. ex. les sans abri)? Comment Élections Canada peut s'assurer que tous les électeurs sont informés et en mesure de voter?
4. Expliquez le processus du Vote Étudiant et son histoire (voir www.voteetudiant.ca). Responsabilisez vos élèves en leur demandant d'organiser la journée du Vote Étudiant dans leur école.
5. En classe, dressez une liste des objectifs partagés de la campagne. Par exemple :
 - Quel est votre objectif en ce qui a trait à la mobilisation et à la participation des élèves?
 - Que doivent savoir les élèves de votre école avant d'aller voter?
 - Souhaitez-vous que les élèves parlent des élections à leurs parents?
6. Divisez les élèves en groupes et assignez des tâches spécifiques à chacun. Demandez à chaque groupe de trouver des idées et des stratégies liées à leurs tâches. Par exemple :
 - a. Équipe des communications – Comment informer les élèves et les enseignants au sujet de la journée du Vote Étudiant? Quels moyens de communication sont à votre disposition? Comment pouvez-vous susciter un intérêt à l'égard de la campagne? Comment pouvez-vous annoncer l'événement?
 - b. Équipe d'éducation des électeurs – Comment pouvez-vous informer les élèves des enjeux de la campagne? Y a-t-il des activités que vous pourriez organiser pour informer les autres élèves? Y a-t-il du matériel que vous pourriez créer et distribuer aux autres classes?
 - c. Équipe de l'événement – Quels types d'événements pouvez-vous organiser dans le cadre de la campagne (p. ex., rencontres avec les candidats, présentations informatives, soirée de visionnement des débats des chefs)?

- d. Équipe des opérations – Comment pourriez vous organiser le vote à l'école? Devriez vous employer diverses méthodes? Devriez vous prévoir un vote anticipé? Qui assumera les rôles des membres du personnel électoral?
 - e. Relations avec les médias – Comment intéresser les médias locaux à votre campagne?
7. Demandez à chaque groupe de présenter ses idées, stratégies et rôles au reste de la classe et permettez à tous les élèves d'approfondir ces idées.
 8. Ensuite, discutez de l'établissement d'un réseau de personnes ressources capables d'instaurer les stratégies élaborées (p. ex. les élèves du cours de théâtre peuvent faire les annonces publiques, les élèves du cours d'arts visuels peuvent créer des affiches).
 9. Créez votre propre décompte avant les élections et établissez un plan d'action pour atteindre vos objectifs.
 10. Demandez aux élèves de faire les exercices 3.2 – Comprendre le processus électoral à la maison, et recueillez les réponses le lendemain (il pourrait également s'agir d'une activité préalable à la leçon).

Pour en faire plus :

Assignez à chaque groupe une des idées dégagées concernant le réseau de personnes ressources et développez la. Par exemple, rencontrer les élèves du cours de théâtre et recruter des volontaires pour créer les affiches. Ensuite, présentez à la classe un rapport sur les résultats de vos rencontres et sur vos plans.

3.1 – HISTOIRE DU VOTE

L'Amérique du Nord britannique - Seuls les hommes bien nantis peuvent voter
(1758-1866)

Dans les colonies appelées à former plus tard le Canada, seule une faible proportion de la population peut voter. Ce privilège est surtout réservé aux hommes bien nantis. Le droit de vote est alors principalement fondé sur le cens électoral : pour pouvoir voter, tout électeur doit posséder une propriété ou des biens d'une valeur minimum déterminée ou payer un certain montant d'impôt annuel ou de loyer. Les femmes de même que divers groupes religieux et ethniques ne peuvent prétendre au droit de vote. Cependant, l'exclusion des femmes s'appuie sur des conventions plutôt que sur des lois.

Du privilège au droit – Le droit de vote s'élargit (1867-1919)

Avant la Confédération, la loi n'empêche pas les femmes possédant une propriété de voter. Toutefois, rares sont celles qui sont propriétaires et encore plus rares sont celles qui choisissent de voter, même si elles y sont autorisées. Après la Confédération, par contre, les femmes perdent officiellement leur droit de vote. Peu après, un mouvement visant à obtenir le suffrage pour les femmes voit le jour dans l'ensemble du Canada. Elles devront attendre jusqu'en 1917 avant de pouvoir voter légalement, et uniquement si elles répondent aux exigences exceptionnelles établies pour le personnel militaire. En 1917, les femmes en Ontario ont finalement le même droit de vote que les hommes aux élections provinciales et en 1918, aux élections fédérales.

Rendre le vote universel et accessible (1920-1960)

L'adoption en 1920 de l'Acte des élections fédérales marque le début de l'ère moderne pour l'histoire du vote au Canada. La discrimination qui a toujours eu cours dans le système électoral s'efface graduellement, jusqu'à ce que le droit de vote soit accordé à pratiquement tous les citoyens canadiens et qu'en 1982, il soit garanti par la Charte canadienne des droits et libertés. Diverses mesures sont ensuite prises pour rendre le vote encore plus accessible et pratique pour l'ensemble des électeurs, y compris les personnes handicapées et celles ne pouvant se rendre au bureau de scrutin le jour d'élection.

Le droit de vote à l'époque moderne (1961-1997)

Au début de la période que nous examinons dans le présent chapitre, il existe peu de mesures spéciales destinées à faciliter ou à encourager l'exercice du droit de vote. La façon traditionnelle de voter – où l'électeur se présente en personne au bureau de scrutin le jour d'élection – est la seule reconnue. On suppose que les citoyens et citoyennes :

- sont dans leur circonscription le jour du scrutin;
- ont le temps d'aller voter à un bureau de scrutin;
- ont un emploi qui ne pose aucun obstacle à cet égard;
- n'ont aucune limitation – telle qu'une déficience ou un problème de langue – susceptible d'entraver l'exercice de leur droit de vote.

À la fin de la période, cette vision, reconnue comme inadéquate, n'a plus cours dans la législation et l'administration électorale.

Source:

Explorez l'histoire du vote au Canada – <http://www.elections.ca/content.asp?section=gen&dir=his&document=index&lang=f&textonly=false>

3.2 – COMPRENDRE LE PROCESSUS ÉLECTORAL

Ressource suggérée : Élections Canada – www.elections.ca

1. Qui a le droit de voter aux élections fédérales?
2. À quelle fréquence se tiennent les élections fédérales? En quoi consiste la nouvelle loi concernant la date des élections?
3. Comment les électeurs votent-ils lors des élections fédérales? Quelles sont les différentes façons de voter?
4. Comment les électeurs sont-ils informés de l'endroit où ils doivent aller voter?
5. Les électeurs doivent-ils présenter une pièce d'identité avant de recevoir leur bulletin de vote?
6. Est-ce qu'un citoyen admissible peut tout de même voter, même s'il ne figure pas sur la liste électorale?

3.3 – COMPRENDRE LE PROCESSUS ÉLECTORAL

version de l'enseignant

1. Qui a le droit de voter aux élections fédérales?

Vous avez le droit de voter si vous êtes :

- un citoyen canadien
- âgé d'au moins 18 ans le jour des élections

2. À quelle fréquence se tiennent les élections fédérales? En quoi consiste la nouvelle loi concernant la date des élections?

Tous les quatre ans, sauf si le gouvernement perd un vote de non-confiance de l'Assemblée législative, ou si le premier ministre demande la dissolution du Parlement. Le projet de loi C-16 est devenu une loi en mai 2007, et établit des élections à date fixe. Les élections se tiendront le troisième lundi d'octobre de la quatrième année suivant l'élection précédente. Le premier ministre se réserve le droit de déclencher les élections, tel que prévu dans la Loi sur le Parlement du Canada.

3. Comment les électeurs votent-ils lors des élections fédérales? Quelles sont les différentes façons de voter?

Vous pouvez voter :

- lors des élections anticipées prévues dans votre section de vote, le vendredi 3 octobre, le samedi 4 octobre et le lundi 6 octobre 2008
- à l'aide d'un bulletin spécial, envoyé par la poste ou remis au bureau local d'Élections Canada
- le jour des élections, le mardi 14 octobre 2008, à votre section de vote.

Si vous souhaitez employer un bulletin spécial, vous devez transmettre votre demande au plus tard le mardi 7 octobre 2008 à 18 h. Visitez votre bureau local d'Élections Canada ou elections.ca

4. Comment les électeurs sont-ils informés de l'endroit où ils doivent aller voter?

Lorsqu'une élection est déclenchée, la plupart des électeurs reçoivent une Carte d'information de l'électeur. Élections Canada en envoie une à chaque électeur dont le nom figure sur la liste préliminaire des électeurs lors d'un processus électoral. Elle indique à l'électeur quand et où il doit aller voter, le jour des élections, ou les journées du vote anticipé.

Si vous ne recevez pas de Carte d'information de l'électeur, communiquez avec Élections Canada (www.elections.ca ou 1-800-463-6868) ou avec le bureau du directeur du scrutin.

5. Les électeurs doivent-ils présenter une pièce d'identité avant de recevoir leur bulletin de vote?

Oui. Les nouvelles dispositions de la Loi électorale du Canada exigent que les électeurs déclinent leur identité et fournissent leur adresse avant de recevoir un bulletin de vote. Visitez elections.ca pour déterminer quelles sont les trois manières de vous identifier.

6. Est-ce qu'un citoyen admissible peut tout de même voter, même s'il ne figure pas sur la liste électorale?

L'inclusion au Registre national des électeurs est volontaire. Vous n'êtes pas tenu de figurer sur la liste et vous avez le droit de voter dans la mesure où vous êtes un citoyen canadien et avez 18 ans ou plus le jour des élections. Si un électeur choisit de ne pas figurer dans le Registre national des électeurs, son droit de vote reste protégé. Cependant, lors d'une élection générale fédérale, d'une élection partielle ou d'un référendum, cet électeur devra ajouter son nom à la liste des électeurs en s'inscrivant au bureau local d'Élections Canada au cours de la période de révision, à un bureau de vote par anticipation ou à un bureau de vote régulier le jour des élections.

Leçon 4 : L` éventail politique



Objectifs pédagogiques :

- Les élèves se familiariseront avec le concept de l` éventail politique.
- Les élèves feront des recherches sur les positions des partis et leurs politiques sur l` éventail.
- Les élèves commenceront à se faire une opinion sur les politiques de chaque parti.

Préparation de l` enseignant :

- Faites des photocopies de la fiche 4.2 « Anecdotes politiques »
- Affi chez l` éventail politique à l` avant de la classe ou faites des photocopies.
- (FACULTATIF) Créez un questionnaire sur les politiques des partis. Pour chaque enjeu, faites une liste des politiques sans les associer aux partis concernés.

Contexte :

Dans les dernières années, nous avons vu beaucoup de débats sur les définitions des politiques de gauche et de droite. Nous pouvons toutefois utiliser les définitions pour nous guider vers une meilleure compréhension de l` éventail politique. Les idéals de la gauche encouragent la réforme du système et par comparaison, la gauche appui la conservation des traditions. Les idéals au centre de l` éventail sont moins radicaux et plus modérés, toutefois ceux plus loin du centre sont plus radicaux.

Activité (les quatre premières étapes sont facultatives)

1. Distribuez le questionnaire et demandez aux élèves d` indiquer leurs politiques préférées à partir des choix offerts. Lisez à voix haute chaque politique sans dévoiler à quel parti elle est associée. Dites-leur de noter les sections qu` ils préfèrent.
2. Une fois le questionnaire complété, dites-leur à quel parti appartiennent leurs politiques préférées.
3. Les élèves doivent analyser leur choix et le comparer à leur choix initial. Demandez-leur quels étaient leurs critères lors de leur premier choix et demandez-leur s` ils voteraient encore pour le même parti.
4. Présentez la fiche 4.1 – L` éventail politique. Discutez chaque colonne et comparez-les.
5. Dites aux élèves de remplir la fiche 4.2 - Anecdotes politiques. Ils doivent inscrire si l` histoire est conservatrice, libérale ou socialiste (et spécifier si c` est du côté fiscal ou social). Ils devraient aussi indiquer s` ils sont en accord ou en désaccord avec le fait décrit.

6. Présentez le concept de l'éventail politique sur le tableau en dessinant un axe pour illustrer les mécanismes du modèle :
 - Les idées de gauche encouragent généralement un changement et/ou une réforme.
 - Les idées de droite appuient généralement les traditions.
 - Les idées au centre sont plus neutres, celles de chaque côté sont plus extrêmes.
 - Les actes politiques peuvent être situés sur l'axe (une réforme est un acte posé au sein du système politique ou de la loi – c'est plus central. Une révolution, ou un acte radical, est plus extrémiste – c'est donc moins central).
7. Réviser les caractéristiques des programmes politiques de gauche, du centre et de droite de l'éventail politique.
8. Expliquez la différence entre un enjeu fiscal et un enjeu social, leurs différences peuvent causer des difficultés pour les élèves :
 - Être conservateur du côté fiscal veut dire soutenir une économie qui encourage les droits et libertés économiques de l'individu.
 - Être conservateur du côté social veut dire être opposé aux droits et libertés des individus qui ne sont pas traditionnels ou acceptés par la majorité.
 - Un individu peut se dire conservateur fiscal et social ou seulement un des deux.
 - Un individu peut se dire socialiste sur le plan fiscal et libéral sur le plan social ou seulement un des deux.
9. Dites aux élèves de remplir la fiche des « Anecdotes politiques ». Ils doivent inscrire si l'histoire est conservatrice, libérale ou socialiste (et spécifier si c'est du côté fiscal ou social). Ils devraient aussi indiquer s'ils sont en accord ou en désaccord avec le fait décrit.
10. Si nécessaire, expliquez plus en détails les anecdotes pour qu'elles soient bien comprises par les élèves.
11. Les élèves devraient écrire un paragraphe expliquant ce qu'ils pensent des anecdotes et de leur place sur l'éventail politique.
12. Comme devoir, les élèves peuvent donner, par écrit, leur avis sur quatre des anecdotes présentées (une page). Les anecdotes doivent exprimer des opinions différentes.

4.1 L'ÉVENTAIL POLITIQUE

GAUCHE

- Les conditions de vie doivent être améliorées le plus rapidement possible.
- La société n'est pas liée à la tradition.
- Le gouvernement a une obligation morale d'assurer directement les soins aux personnes dans le besoin.
- Le gouvernement devrait voir à ce que tous aient les mêmes conditions de vie.
- Les droits des individus sont plus importants que tout le reste.
- Le gouvernement devrait diriger des entreprises clés comme le transport et les ressources naturelle

CENTRE

- Les conditions de vie doivent être améliorées, mais de façon prudente
- La tradition est importante, mais le changement doit être accepté s'il est la volonté de la majorité.
- Il existe de nombreuses approches pour assurer les soins aux personnes dans le besoin.
- Les obstacles à l'égalité des chances devraient être abolis.
- La loi et l'ordre sont importants, mais moins que les droits individuels
- Un certain degré de gestion gouvernementale de l'économie est nécessaire

DROITE

- Améliorer les conditions de vie n'est pas la responsabilité du gouvernement.
- Les individus sont responsables de leur propre bien-être et d'assurer leur prospérité dans la vie.
- Les traditions doivent être respectées car elles assurent la stabilité sociale et la sécurité.
- Le gouvernement ne devrait pas intervenir dans la vie des individus (il devrait les aider, mais non s'ingérer).
- La charité et l'autosuffisance sont de meilleures approches.
- Tous devraient avoir les mêmes chances dans la vie.
- La loi et l'ordre sont plus importants que tout le reste.
- Les entreprises et industries devraient demeurer privées et être soumises à un minimum de règle

4.2 ANECDOTES POLITIQUES

fiche de travail

Lisez les anecdotes. Dites si elles sont « libérales », « conservatrices » ou « socialistes ». Utilisez les adjectifs « fiscal » ou « social » si approprié. Ajoutez votre opinion en dessinant un J si vous êtes d'accord, un K si vous n'avez pas d'opinion ou un L si vous êtes en désaccord.

1. . « Les frais de scolarité rendent l'éducation post-secondaire inaccessible à beaucoup d'élèves. C'est le temps d'abolir les frais de scolarité et d'avoir un gouvernement responsable des frais de scolarité à tous les niveaux d'éducation. »

2. « Nos lois ne sont pas assez sévères pour les jeunes délinquants. Les jeunes se tiendraient plus loin des problèmes s'ils obtenaient des peines plus sévères pour leurs offenses. »

3. « Le salaire minimum de 8 \$ en Colombie-Britannique est le plus haut du Canada. Je suis propriétaire d'une PME (petite et moyenne entreprise) et je suis très frustré parce que ce taux n'aide pas mon entreprise. Si quelqu'un n'est pas près à recevoir 5,50 \$/heure de travail, il peut se trouver un autre boulot. »

4. « Je crois que c'est le temps de décriminaliser la marijuana au Canada. Les adultes devraient avoir le droit de prendre cette décision par eux-mêmes. »

5. « Le programme de bien-être social est trop riche dans ce pays. Les gens perdent leur motivation s'il est trop facile de profiter de ce programme. »

6. « Le nombre grandissant de cliniques médicales privées m'inquiète. Nous devons protéger l'égalité du système médical. Tous les citoyens ont le droit d'avoir accès au système de santé. Il ne devrait pas avoir un meilleur traitement pour ceux qui ont l'argent pour le payer. »

7. « Je suis content que les mariages de même sexe soient maintenant légaux au Canada. Le droit au mariage est un droit fondamental de l'homme et ne devrait pas être défendu pour les couples de même sexe. »

8. « C'est rare de nos jours d'allumer le téléviseur sans voir de violence ou de nudité. Il devrait exister des lois plus sévères sur le contenu de la programmation télévisée – surtout durant les heures où les enfants ne sont pas couchés. »

4.3 ANECDOTES POLITIQUES

fiche de travail - version de l'enseignant

1. « Les frais de scolarité rendent l'éducation postsecondaire inaccessible à beaucoup d'élèves. C'est le temps d'abolir les frais de scolarité et d'avoir un gouvernement responsable des frais de scolarité à tous les niveaux d'éducation. »

SOCIALISME

2. « Nos lois ne sont pas assez sévères pour les jeunes délinquants. Les jeunes se tiendraient plus loin des problèmes s'ils obtenaient des peines plus sévères pour leurs offenses. »

CONSERVATEUR (SOCIAL)

3. « Le salaire minimum est le plus élevé au Canada. Je suis propriétaire d'une PME (petite et moyenne entreprise) et je suis très frustré parce que ce taux n'aide pas mon entreprise. Si quelqu'un n'est pas près à recevoir 5,50 \$/heure de travail, il peut se trouver un autre boulot. »

CONSERVATEUR (FISCAL)

4. « Je crois que c'est le temps de décriminaliser la marijuana au Canada. Les adultes devraient avoir le droit de prendre cette décision par eux-mêmes. »

LIBÉRALISME (MAIS UN SOCIALISTE SERAIT D'ACCORD)

5. « Le programme de bien-être social est trop riche dans cette province. Les gens perdent leur motivation s'il est trop facile de profiter de ce programme. »

CONSERVATEUR (FISCAL)

6. « Le nombre grandissant de cliniques médicales privées m'inquiète. Nous devons protéger l'égalité du système médical dans notre province. Tous les citoyens ont le droit d'avoir accès au système de santé. Il ne devrait pas avoir un meilleur traitement pour ceux qui ont l'argent pour le payer. »

SOCIALISME (PLUSIEURS LIBÉRAUX SERAIENT D'ACCORD)

7. « Je suis content que les mariages de même sexe soient maintenant légaux en Colombie-Britannique. Le droit au mariage est un droit fondamental de l'homme et ne devrait pas être défendu pour les couples de même sexe. »

LIBÉRALISME (MAIS UN SOCIALISTE SERAIT D'ACCORD)

8. « C'est rare de nos jours d'allumer le téléviseur sans voir de violence ou de nudité. Il devrait exister des lois plus sévères sur le contenu de la programmation télévisée – surtout durant les heures où les enfants ne sont pas couchés. »

CONSERVATEUR (SOCIAL)

Leçon 5: Parti politique



Objectifs pédagogiques :

Les élèves en apprennent davantage sur les principaux partis politiques au Canada. Les élèves apprennent comment sont formés les partis politiques. Les élèves en apprennent davantage sur les buts et objectifs des partis politiques au Canada. Les élèves créeront leur propre parti politique, et sa plateforme. Les élèves présenteront leur parti et sa plateforme à la classe.

Préparation de l'enseignant :

- Faites de photocopies et distribuez une liste de partis politiques et leur sites Web (www.elections.ca ou consultez le guide de campagne).
- Faites des photocopies de la fiche 5.1 « Recherches sur les partis politiques »

Contexte :

Un parti politique est composé de personnes qui partagent des idéaux politiques et qui ont les mêmes objectifs. Pour que ces objectifs se traduisent en lois et pour que les changements soient apportés au Parlement, il faut qu'une majorité de candidats de ce parti soit élue. Une fois que le parti est élu, les politiciens font connaissance, ils discutent des politiques proposées et procèdent au vote. Se joindre à un parti politique peut être une façon efficace d'influencer le parti et ses politiciens, puisque votre voix sera entendue et prise en compte au moment où sont élaborées les politiques.

Activité :

1. Débutez la leçon en demandant aux élèves quels sont les partis politiques qu'ils connaissent.
2. Distribuez aux élèves la liste des partis enregistrés (www.elections.ca)
3. Demandez aux élèves pourquoi ils croient que certains partis sont mieux connus et obtiennent plus de votes que d'autres (p., ex., antécédents, collectes de fonds, publicité, candidats connus).
4. Expliquez aux élèves le concept de la plateforme électorale (les buts et les principes d'un parti politique). Étudiez ce qu'est une plateforme politique.
5. Parlez aux élèves de la façon dont sont formés les partis politiques et de ce dont ils ont besoin pour s'enregistrer.
6. Demandez aux élèves quels sont les enjeux importants des prochaines élections. Selon leurs préférences, divisez les élèves en cinq groupes.
7. Chaque groupe devra créer son propre parti politique en fonction des éléments abordés au début de la leçon et de ses propres intérêts personnels.

8. Chaque parti politique devra développer les composantes suivantes :
 - a) Nom, titre et énoncé de mission
 - b) Logo, couleurs et affiche
 - c) Politiques axées sur trois enjeux
 - d) Caractéristiques démographiques des membres du parti : âge, intérêts, région, etc.
 - e) Méthodes et stratégies pour inciter les électeurs à voter pour son parti
9. Chaque groupe devra présenter un exposé de 3 à 5 minutes au reste de la classe.
10. Distribuez la fiche 5.1 – Recherches sur un parti politique
11. Comme devoir, demandez à chaque groupe d’effectuer une recherche à la maison sur un des partis enregistrés.
12. À l’aide des sites Web des partis et d’autres médias, chaque élève devra effectuer une recherche sur la plateforme du parti, ses priorités, ses forces et ses faiblesses.
13. Au début du cours suivant, formez de nouveaux groupes à l’aide de la méthode du casse-tête (en s’assurant que les membres ont effectué des recherches sur des partis politiques différents). Demandez aux élèves de partager le fruit de leur travail avec les nouveaux membres de leur groupe.
14. Suite à cette activité, lancez une discussion sur les partis qui suscitent leur intérêt en tant que futurs électeurs

Pour en faire plus :

Demandez aux élèves de choisir un ancien premier ministre et de réaliser des recherches sur son parti, les priorités et les politiques de ce dernier et de les insérer au sein de l’éventail politique.

Demandez aux élèves d’identifier des partis qui n’existent plus, et de les insérer au sein de l’éventail et d’expliquer les raisons pour laquelle ils y sont situés. Pourquoi ces partis n’existent plus?

Leçon 6 : Participation des jeunes à une élection



Objectifs pédagogiques :

- Les élèves étudieront pourquoi le taux de participation des jeunes aux élections est si faible et les motifs qui expliquent cette situation
- Les élèves se pencheront sur les répercussions des variations du taux de participation aux élections
- Les élèves étudieront comment leurs actions peuvent influencer les résultats.

Description de l'activité :

Les élèves discuteront des raisons pouvant expliquer l'apathie des électeurs et des répercussions des différences quant au niveau de participation politique entre les groupes démographiques. On se penchera tout particulièrement sur le taux de participation des jeunes électeurs et sur l'attention que les partis politiques accordent à leurs préoccupations. Dans le cadre d'un devoir, les élèves devront trouver des façons d'éduquer et de mobiliser leurs camarades lors de cette campagne de Vote Étudiant.

Préparation de l'enseignant :

- Préparer une acetate ou un document à distribuer de 6.1 – Tendances liées au vote
- Prévoir un accès Internet
- Faire des copies de 6.2 – Repère graphique des partis destiné aux jeunes, et distribuer une copie à chaque élève.
- Passer en revue les techniques de rédaction d'une lettre officielle ou d'un texte visant un objectif précis

Contexte :

Le taux de participation aux élections fédérales diminue de façon marquée depuis 1988. Le taux de participation, qui était en moyenne de 75 % après la Guerre, est tombé à 60,9 % en 2004, avant de remonter légèrement à 64,9 % en 2006. Des recherches canadiennes révèlent que le déclin est principalement attribuable à un désintérêt sans précédent des plus jeunes électeurs. Aux élections fédérales de 2006, seulement 43 % des jeunes de 18 à 24 ans ont exercé leur droit de vote. Malgré une hausse du taux de participation près de 7 % par rapport aux élections de 2004, les jeunes accusaient un retard de plus de 33 points relativement au groupe des 65 à 75 ans.

Depuis 2000, le recours à l'Internet a augmenté de 130 % en Amérique du Nord seulement. Les partis politiques ont observé cette tendance et se tournent vers l'Internet pour rejoindre des électeurs potentiels. Comme les jeunes forment le plus important

segment de population à utiliser l'Internet, les pages des partis politiques sur les sites populaires de réseautage se sont multipliées.

Activité :

1. Entamez une conversation sur les raisons pour lesquelles les gens votent ou ne votent pas, discutez de différents éléments, comme les manifestations, le fait de se sentir mal informé et l'apathie générale à l'égard de la politique. Demandez aux élèves s'ils voteront lorsqu'ils en auront l'âge. Développez leurs réponses grâce à des discussions.
2. Distribuez ou projetez le document 4.1 – Tendances liées au vote et discutez de ces tendances. Demandez aux élèves quelles sont les répercussions de ces taux de participation variables entre les différents groupes d'âge. Posez les questions suivantes, par exemple :
 - Quelle est l'incidence des taux de participation variables entre les différents groupes d'âge?
 - De quelle façon cela influence-t-il les campagnes électorales?
 - De quelle façon cela influence-t-il la politique publique?
3. Discutez des répercussions de l'Internet sur les partis politiques et leurs campagnes. Demandez-leur s'ils sont mieux informés sur les élections ou sur les plateformes des partis grâce à l'Internet, et si cette connaissance accrue les incite à aller voter.
4. Lancez une discussion sur les différentes méthodes qu'emploient certains organismes pour inciter les gens à voter (programmes éducatifs comme Vote Étudiant, concerts rock). Lesquelles sont les plus efficaces?
5. Suite à une séance de remue-méninges, dressez une liste des façons dont vous pouvez faire participer votre école aux élections. Comment pouvez-vous éduquer les élèves au sujet des candidats et des plateformes des partis? Comment pouvez-vous les inciter à participer? Comment pouvez-vous utiliser l'Internet ou les sites de réseautage (Facebook et MySpace) pour lancer un dialogue et favoriser la mobilisation?
6. Ensuite, divisez la classe en plusieurs groupes de travail afin de concrétiser les idées dégagées.

Pour en faire plus :

Dans le cadre d'un devoir, demandez aux élèves d'interviewer leurs parents sur leurs habitudes de vote et de vous appuyer dans le cadre du projet de Vote Étudiant. .

Ressources :

Mertl, Steve. «Canadian parties look south for lessons in web campaigning ». Globe and Mail, 3 sept. 2008: <http://www.theglobeandmail.com/servlet/story/RTGAM.20080903.wgtobamatech0903/BNSStory/Technology/home>

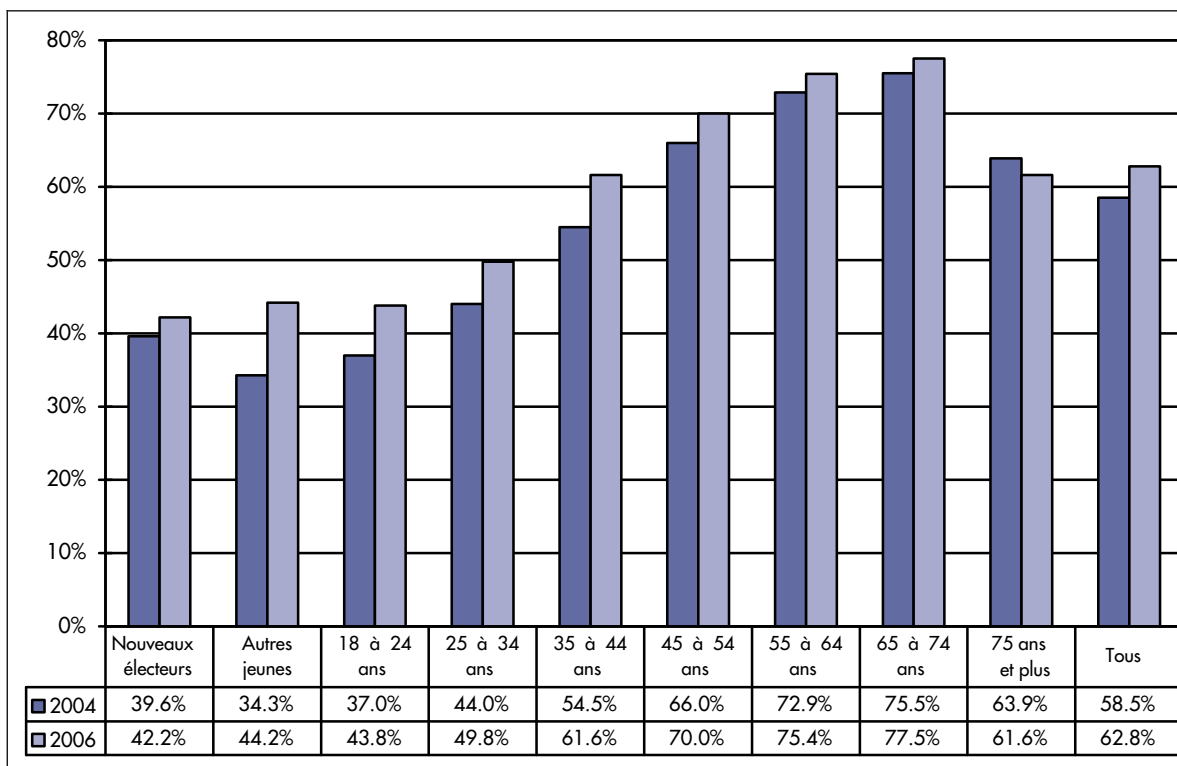
Jeunesse.gc.ca : <http://www.youth.gc.ca/yoaux.jsp?ta=1&lang=fr&auxpageid=855&flash=0>

Élections Canada : www.elections.ca

Conseil canadien sur l'apprentissage : <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Home/index.htm?Language=FR>

6.1 – TENDANCES RÉCENTES LIÉES AU VOTE AU CANADA

Taux de participation par groupe d'âge lors des élections générales de 2004 et 2006



Remarque : Par « Admissible pour la première fois », on entend les jeunes qui avaient le droit de voter aux élections fédérales pour la première fois; par « Déjà admissible », on entend ceux qui ont déjà eu le droit de voter lors d'élections précédentes

Écarts dans le taux de participation par groupes d'âge entre les élections générales de 2004 et 2006 (Canada, provinces et territoires, %)

	Jeunes de 18 à 24 ans		Groupes d'âge							Total
	Nouveaux électeurs	Déjà admissibles	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75 +	
Canada	2,7	9,9*	6,8*	5,7*	7,1*	4,0	2,4	2,0	-2,3	4,4*
T.-N.-L.	1,2	0,6	0,5	-1,4	9,7*	10,4*	7,9*	15,1*	1,7	7,2*
Î.-P.-É.	2,0	8,6	4,6	0,3	1,9	3,6	-5,3	0,0	13,0	0,9*
N.-É.	10,5*	8,2	9,3	-0,1	8,4	2,6	7,0	13,2	2,0	5,8*
N.-B.	4,6*	16,2*	10,5*	5,8	5,4*	5,0*	2,3	0,7	12,9*	5,8*
Qc	-0,9	11,3	6,4	10,7*	8,1	2,2	0,9	0,2	-14,9	3,5*
Ont.	1,9	12,6*	8,4*	9,1*	7,1	1,7	3,5	-0,2	0,7	5,0*
Man.	5,3*	4,5	4,9*	7,1	7,9	7,5	1,7	5,0	1,9	4,6*
Sask.	1,2	0,0	-0,5	4,0	6,4	7,2	8,9	13,2	1,0	4,8*
Alb.	5,2	14,0*	10,1*	-5,1	5,7	12,1*	5,7	3,2	10,9	5,5*
C.-B.	5,3	2,0	2,5	-1,8	6,0	5,1	-2,6	2,9	-2,2	2,1*
Yn	7,7*	1,0	3,9*	4,2	6,0*	11,5*	3,0	-9,8	2,7	5,9*
T.N.-O.	0,0	5,3*	3,4	4,2	7,7*	8,9*	15,7*	21,2*	20,4*	7,3*
Nt	-4,2*	7,6*	5,6	4,5*	19,4*	8,6*	9,2*	-3,5	11,9	9,1*

* Différence significative à un seuil de confiance de 95 %.

Source : Estimation du taux de participation des électeurs par groupe d'âge lors de la 39^e élection générale fédérale, 23 janvier 2006. Élections Canada. Tiré de : <http://www.elections.ca/loi/res/rep39ge/estimation39ge f.pdf>

Leçon 7: Comprendre les enjeux électoraux



Objectifs pédagogiques :

Les élèves acquerront des connaissances sur les partis politiques et les enjeux électoraux

Description de l'activité :

Les élèves tiendront un débat dans leur classe OU Les élèves présenteront leurs trouvailles aux autres classes de l'école. Travail de groupe, devoir, activité continue, présentation

Préparation de l'enseignant :

Faites des photocopies de la fiche 7.1 «Les enjeux électoraux » pour chaque élève. Appelez votre directeur du scrutin ou faites de la recherche sur Internet pour trouver le nom des candidats qui se présentent dans votre circonscription. Trouvez deux articles de journaux à propos du même enjeu qui démontre le parti pris des médias.

Matériel : journaux, colle ou du ruban à gommer, ciseaux, marqueurs, grandes enveloppes.

Contexte :

Pour être un citoyen informé, nous devons être capable d'évaluer les différentes opinions et d'examiner de façon critique les enjeux et leurs effets sur notre vie au quotidien.

Activité A

1. Discutez de l'importance de suivre les enjeux pendant une campagne. Pour commencer, utilisez un exemple concret pour bien expliquer l'importance d'être informé. Par exemple : sans donner de détails, demandez aux élèves de voter pour deux options lors du prochain examen. Après le vote, expliquez que l'option A était pour un examen d'une seule question et l'option B pour un examen de cent questions.
2. Discutez des étapes nécessaires pour être bien informé sur les enjeux, les candidats et les politiques de chaque parti.
3. Discutez de l'importance du rôle des médias dans une campagne électorale.
4. Divisez la classe en groupe, chaque groupe sera responsable de suivre un enjeu ou un candidat.
5. Distribuez la fiche de travail et expliquez pourquoi la source, l'auteur, la longueur, l'endroit, etc. sont importants.
6. Discutez de la possibilité que les médias soient partiaux. Illustrez en utilisant un exemple de deux articles de journaux de différents groupes médias qui traitent du même enjeu.

7. Expliquez les tâches nécessaires pour cette activité:
 - a) Les élèves doivent choisir cinq enjeux de la campagne.
 - b) À chaque jour jusqu'à la fin de la campagne, pendant 5 à 10 minutes, les élèves se rencontreront en groupe pour discuter d'articles au sujet de leur parti et du développement des cinq enjeux. Encouragez vos élèves à apporter des articles trouvés à la maison et de prendre des notes pendant les nouvelles télévisées et/ou radiophoniques.
 - c) Rappelez les élèves de noter les sources d'information recueillies en utilisant bibliographie appropriée.
 - d) Rédigez des résumés sur les politiques et les enjeux qui sont découverts pendant la campagne.
 - e) Chaque groupe affichera les articles trouvés dans la classe ou dans les corridors et décidera de l'agencement.

Activité B

Pour la deuxième partie de l'activité, vous pouvez choisir de faire l'une des deux activités offertes ou décider de faire les deux.

Activité 1 – Système d'information : activités entre les élèves de classe en classe

1. Pour sensibiliser le reste des élèves de l'école, faites le tour des classes pour expliquer la base de chacun des partis.
2. En groupe, organisez l'information recueillie dans un tableau et distribuez le tableau aux autres classes. Le tableau comprendra la position de chacun des partis sur des enjeux sélectionnés.

Activité 2 – Débat en classe

1. Chaque groupe doit choisir un candidat qui représentera son parti politique lors du débat. Les autres membres du groupe agiront à titre de membres spécialistes de la plate-forme du parti et encourageront leur candidat. Chaque membre sera responsable attribué d'un enjeu électoral et devra préparer le candidat de son parti sur ce sujet avant l'événement.
2. Un élève sera choisi pour agir à titre de médiateur et deux autres comme journalistes
3. Une fois les rôles attribués et bien expliqués aux élèves, ces derniers prépareront des questions portant sur les enjeux électoraux de la campagne en cours. Il est important de préparer au moins une question pour chacun des enjeux préalablement choisis.
4. Expliquez clairement le fonctionnement et les règlements du débat.
5. Placez les bureaux de façon à ce que les candidats soient en face de la classe. Le médiateur ouvre le débat.
6. Chaque candidat devrait avoir une minute pour se présenter et présenter les politiques de son parti.
7. Le médiateur choisit les citoyens qui auront le droit de poser une question. Chaque candidat aura de 1 à 2 minutes pour répondre.
8. Les journalistes devront noter les réponses de chaque candidat.
9. Prévoyez du temps à la fin pour poser les questions que les élèves ont peut-être oubliées.

Pour en faire plus :

Règlements d'un débat

Chefs de parti ou candidats (ci-après le « panel ») – spécialiste des enjeux électoraux et des plateformes des partis politiques.

Médiateur – participant impartial. Il est responsable de maintenir l'ordre dans le débat et l'équité pour tous les participants choisit qui a le droit de poser des questions et vérifie que la limite de temps accordée à chaque intervention soit respectée. Il devrait mentionner à chaque candidat lorsque leur temps est presque écoulé.

Journalistes (un par candidat) – ils choisissent les points importants des discours de chaque candidat et les résumés de façon structurée au tableau. Les sujets de discussion devront être reliés à l'une des cinq catégories préalablement déterminées par la classe avant le débat.

Citoyens. - responsables de poser les questions au panel. Les questions peuvent être posées à n'importe quel candidat ou chef de parti.

Aménagement:

- Placez les élèves de manière à ce que les candidats ou chefs de partis soient assis en face des membres.
- Ceux-ci doivent bien voir le tableau et les secrétaires.
- Le médiateur se tient sur le côté.

Notes:

- Les citoyens devront lever la main pour poser une question.
- Le médiateur donnera la permission à un membre de poser sa question.
- Les citoyens devront s'adresser à un candidat donné et préciser à quelle catégorie leur question se rapporte.
- Les candidats devront répondre à la question tandis que le médiateur surveille le temps alloué (établi à l'avance).
- Les journalistes notent les réponses au tableau.
- Les candidats peuvent répliquer avec d'autres questions avec la permission du médiateur.

7.1 - LES ENJEUX ÉLECTORAUX : FICHE DE TRAVAIL

Parti politique

Les enjeux de la campagne : (la classe doit choisir 5 enjeux)

Consignes:

- À chaque jour de la campagne électorale, vous devez faire une collecte d'information sur le parti politique de votre groupe et sur les enjeux choisis.
- Vous devez avoir plusieurs sources médiatiques différentes tels journaux, revues, télévision, radio ou Internet. Vous devez noter:
 - La date
 - La source
 - L'auteur (ou la personne qui parle)
 - L'endroit (quelle section dans le journal, quel programme de télévision, etc.)
 - La durée/longueur
 - Les sujets de discussion
 - La partialité (si présente)
- En groupe, vous discuterez de vos trouvailles et choisirez les sources pertinentes qui résument la position de votre parti politique par rapport aux enjeux choisis. Vous travaillerez en groupe les jours suivants.
- Créer une affiche, un collage, une annonce du matin pour l'école avec l'information recueillie concernant les enjeux choisis.
- Chaque groupe devra préparer une présentation de cinq minutes sur leur parti politique.

Leçon 8 : Le débat des chefs



Objectifs pédagogiques

Les élèves regarderont le débat télévisé des chefs.

- Les élèves seront en mesure d'identifier les chefs des partis politiques et les enjeux majeurs de la campagne
- Les élèves compareront leur évaluation avec celles de leurs camarades de classe, leur famille et même celles des médias

Description de l'activité :

Les élèves discuteront des qualités qu'ils croient que le premier ministre devrait posséder. Cette discussion servira de préparation pour le visionnement du débat des chefs. Les élèves partageront et compareront leur évaluations avec leurs camarades de classe.

Préparation de l'enseignant :

- Pendant les jours menant au débat, découpez des articles de journaux ou d'autres sources médiatiques pour informer vos élèves du débat et de son importance.
- Cette activité sera d'autant plus pertinente si vous faites un suivi : commencez avec une séance d'information en classe avant le débat; les élèves peuvent regarder le débat à la maison en guise de devoir et vous pouvez conclure avec une discussion sur le débat en classe.
- Faites des photocopies de la fiche 8.1 « Débats des chefs ».

Contexte :

Le débat des chefs, l'importance accordée à cette rencontre par les médias et l'interprétation du débat par le public rendent cet événement très important. La tradition veut qu'un débat des chefs soit présenté pendant une campagne électorale provinciale. Dans le passé, les débats ont été organisés de différentes façons; avec un public, avec des membres des médias comme médiateurs, etc.

Activité :

1. Ayez une discussion préliminaire en classe sur le leadership en mettant l'emphase sur les qualités que vos élèves croient que chaque chef de parti devrait posséder.
2. Présentez aux élèves les éléments importants d'un débat. Utilisez les articles pour discuter avec vos élèves de l'importance d'un débat :
 - Est-ce qu'un débat est une bonne façon pour les partis de faire connaître leur programme et leurs politiques?
 - Qui devrait retirer le plus d'information? Le public ou les partis politiques?

- Devrait-il y avoir plus d'un débat au cours d'une campagne?
 - Qui est présent lors d'un débat des chefs? Tous les partis ou seulement les principaux partis?
 - Est-ce bien de se concentrer sur les chefs des partis plutôt que sur les candidats régionaux? Qui croyez vous est le plus important dans notre système électoral – le chef ou le candidat?
3. Distribuez la fiche 8.1 « Débats des chefs » aux élèves et lisez-la ensemble.
 4. Expliquez aux élèves qu'ils devront regarder le débat avec un membre de leur famille qui est en âge de voter pour compléter le devoir.
 5. Assurez-vous que les élèves connaissent la date, l'heure et le poste (de radio ou de télévision) sur lequel le débat sera présenté.
 - Faites une annonce à la radio étudiante à propos du débat pour encourager les employés et les autres élèves à le regarder/à l'écouter. (Pour rendre cela possible, vous pouvez suggérer de regarder le débat pendant au moins une demi-heure.)
 6. Après le débat, discutez des grilles d'évaluation complétées par les élèves à la suite du débat. Notez les résultats au tableau. Chaque élève a droit à son opinion. Respectez l'opinion politique des familles avec les élèves.
 - Est-ce que la plupart des participants avaient la même opinion? Pouvez-vous déterminer un « gagnant »?
 - Est-ce que le débat a changé votre point de vue sur les chefs de partis?
 - Est-ce que l'opinion des membres de la famille était différente de celle des élèves?
 - En tant que groupe, essayez de trouver une façon d'annoncer aux autres élèves de l'école les résultats du débat. Y a-t-il une façon non partisane de communiquer cette information? Croyez-vous que ceci aidera les autres élèves à s'informer et à participer?
 7. En utilisant des articles de journaux ou autres, analysez les ressemblances et/ou les différences entre les opinions des élèves et celles des médias.
 - Y a-t-il de grandes différences? Est-ce que les opinions des élèves, des adultes et des médias diffèrent beaucoup?
 - Demandez à vos élèves s'ils sont influencés par leurs parents.
 - Est-ce que l'opinion des médias influence le point de vue du public?
 - Qu'est-ce que les autres élèves de l'école pensent du débat?

8.1 – DÉBATS DES CHEFS – FICHE DE TRAVAIL

Après avoir regardé le débat des chefs, complétez la fiche de travail pour chacun des chefs de parti

Chef	Parti	Forces	Faiblesses	À améliorer Performance

Vous pouvez évaluer la performance des chefs en utilisant les critères suivants

- A. Les grandes lignes sont bien expliquées.
- B. Les arguments sont justifiés et pertinents.
- C. Les arguments sont soutenus par des preuves concrètes.
- D. Le chef est sûr de lui et convaincant pendant le débat.
- E. Le chef est en contrôle et respecte les opposants.
- F. Les contrecoups sont formulés pour exposer les faiblesses des autres arguments, sans sarcasme ou manque de respect.
- G. Les remarques finales sont bien organisées, courtes et résument les grandes lignes du parti.
- H. Passion, force de caractère et dévouement pour le processus politique

(Source: Classroom Criteria from A to Z – Teacher Resource Book)

Leçon 9: Rencontre des candidats



Objectifs pédagogiques :

Les élèves se familiariseront avec le fonctionnement d'une rencontre, rencontreront les candidats de la circonscription de l'école et se familiariseront avec les politiques de chaque candidat

Description de l'activité :

Les élèves organiseront et assisteront à une rencontre des candidats.

Préparation de l'enseignant :

- Parlez à votre direction concernant l'événement et revoyez la politique de votre conseil scolaire.
- Décidez d'un moment et d'un endroit pour tenir la rencontre (soyez flexible pour les candidats).
- Dans les plus grandes communautés, envisagez la possibilité de vous joindre à d'autres écoles. Informez le personnel de l'école de la rencontre et demandez-leur de vous aider à l'organiser.
- Pensez au matériel nécessaire et faites les démarches pour les obtenir à la date prévue.

Invitations :

- Les écoles doivent inviter les candidats de tous les partis politiques et tous les candidats indépendants à participer à la rencontre.
- Informez les enseignants et l'administration du débat et encouragez la participation de leurs élèves.
- Contactez les médias régionaux pour annoncer l'événement et assurez une couverture médiatique.
- Lancez des invitations aux autres écoles et aux personnes clés de la communauté à venir voir l'événement, mais toutefois sans participer.
- Distribuez et affichez des pamphlets pour la rencontre.

Déroulement/Questions*

- Choisissez un médiateur et décidez de la planification et des directives pour la rencontre. Invitez un leader/journaliste de votre communauté à présenter le débat.
- Préparez une courte liste indiquant le format du débat et en déterminer la longueur.
 - a) Le médiateur doit présenter les candidats et expliquer le format de la rencontre.
 - b) Les candidats doivent avoir du temps pour parler de la position de leur parti sur les enjeux électoraux.
 - c) Le format des questions doit être établi à l'avance. Combien de questions

- préparées seront posées? La longueur disponible pour chaque réponse.
- d) Quels enjeux seront abordés par les questions posées. Les candidats terminent le débat avec leurs discours finaux.
- f) Les élèves remercient les candidats d'être venus à la rencontre.
- Informez les candidats et les médias du format de la rencontre (pas les questions!) et de la durée.
 - Demandez aux élèves de préparer une liste de questions que le modérateur posera aux candidats. Encouragez les autres classes à donner leurs questions.

Autres Suggestions:

- Posez des questions personnelles aux candidates – pourquoi avez-vous décidé de poser votre candidature à cette élection? Pourquoi êtes-vous qualifié pour nous représenter? Qu'est-ce qui vous passionne?
- Assurez-vous que l'environnement soit non partisan.
- Si un candidat décide de ne pas se présenter à la rencontre, respectez l'horaire de la campagne et assurez-vous que les élèves connaissent tous les candidats qui se présentent, mais que certains ne pourront se présenter.
- Invitez des parents et des membres de la communauté. Cependant, seuls les élèves peuvent poser des questions pendant la rencontre, puisqu'il s'agit d'un événement pour les élèves.
- Si possible, donnez du temps aux élèves de poser d'autres questions aux candidats après le débat.
- Les élèves sont invités à prendre des notes pendant le débat et ils pourront en discuter par la suite en classe.

*Alternative :

Invitez les candidats de tous les partis à participer à une rencontre informelle pour leur donner la chance de distribuer leur pamphlet et d'échanger avec les élèves. Toujours vous informez de la politique de votre conseil scolaire avant d'organiser un tel événement

Leçon 10: Sondage d'opinion



Sondage d'opinion

- Les élèves en apprendront davantage sur les sondages d'opinion et sur les facteurs qui influent sur leur validité
- Les élèves comprendront comment les sondages influent sur l'opinion et leur rôle lors d'une élection.

Description de l'activité

Les élèves étudieront les sondages publiés avant et tout au long de la campagne électorale, ainsi que lors des élections précédentes, et en discuteront. Les élèves comprendront l'importance des sondages dans le processus électoral, notamment la façon dont les politiciens les utilisent pour établir leur stratégie de campagne, qui effectue les sondages, comment ils sont menés et de quelle façon ils influent sur l'issue de la campagne

Préparation de l'enseignant

- Passez en revue le résumé des résultats des sondages pour la présente campagne électorale (visitez les sites Web des médias nationaux)
- Faites des copies d'un article sur un récent sondage d'opinion.

Contexte

Un sondage d'opinion est une question, ou une série de questions, posée à un certain groupe de personnes, ou à un échantillon de personnes, afin de dégager un modèle général au sein d'une population plus élargie ou d'un groupe démographique. Ce n'est qu'un « cliché » d'une opinion, à un moment précis, ce qui signifie que cette opinion peut changer du jour au lendemain.

Il existe deux types de sondages employés lors d'élections. Les sondages de préférence et les sondages d'enjeux. Les sondages de préférence indiquent quel chef, quel parti ou quel candidat est favorisé à un moment précis par le grand public, alors que les sondages d'enjeux visent les enjeux importants de la campagne.

Un sondage ne peut jamais être à 100 % exact, et il existe de nombreux aspects qui influent sur la validité du sondage, notamment les méthodes de sélection des répondants, la taille de l'échantillon ou le nombre de personnes interrogées, le libellé de la question, le moment où les répondants ont été interrogés et même l'attitude de la personne qui pose les questions.

Grâce à l'avancement des technologies, les sondages sont devenus plus faciles, plus rapides et moins coûteux à administrer. Depuis le début de la présente campagne électorale fédérale, de nombreux sondages sont publiés chaque semaine, provenant de diverses

sources. Traditionnellement, les sondages étaient menés au téléphone, ou en personne, sur la rue. Avec l'arrivée de l'Internet, les sondages sont plus accessibles. Cependant, ces sondages ne donnent pas toujours une image très juste, puisque ce sont les participants qui choisissent eux mêmes le sondage auquel ils souhaitent participer.

Activité

1. Entamez une discussion sur les sondages d'opinion en général. Demandez aux élèves s'ils ont déjà participé à un sondage et invitez-les à en discuter avec la classe.
2. Introduisez le concept de sondage lors d'une campagne électorale et expliquez aux élèves les deux types de sondages : les sondages de préférence et les sondages d'enjeux. Donnez des exemples de chacun.
3. Lancez une discussion ouverte sur les sondages d'opinion lors des campagnes électorales. Quel type de sondage est le meilleur? Est-ce que les résultats peuvent susciter un dialogue entre les citoyens? Les sondages sont-ils exacts et peut-on leur faire confiance pour produire des statistiques exactes? Est-ce que les résultats des sondages peuvent influencer les stratégies électorales? Est-ce que les résultats peuvent influencer l'issue d'une élection? Dans l'affirmative, comment?
4. Distribuez des copies de l'article que vous avez choisi et étudiez-le en classe. Discutez de la validité du sondage et répondez aux questions suivantes :
 - a) Quand le sondage a-t-il eu lieu?
 - b) Quelle est la taille de l'échantillon ou combien de répondants y ont participé?
 - c) Comment les répondants ont-ils été sélectionnés? Est-ce qu'il s'agissait d'un sondage en ligne ou au téléphone?
 - d) Qui a commandité le sondage (au nom de qui a-t-il été mené)?
 - e) Est-ce qu'il s'agit d'un sondage de préférence ou d'enjeu? Quels en sont les résultats?
 - f) Y a-t-il eu un événement ou un scandale qui a influé sur les résultats?
 - g) Quelle est la marge d'erreur?
 - h) Selon les résultats, quelles sont vos prédictions pour l'issue des élections?
5. Au cours de la semaine suivante, demandez à cinq élèves, chaque jour, de choisir un sondage et de répondre aux questions ci-dessus.
6. Chaque jour, compilez l'information recueillie et inscrivez les résultats sur un graphique. En classe, suivez les résultats et analysez comment certains événements ou certaines annonces ont influencé les résultats.
7. Après les élections, organisez une table ronde sur les prédictions que vous aviez faites. Étaient-elles exactes? Comment les médias ont-ils influencé ces prédictions? Est-ce que certains sondages étaient plus exacts que d'autre sur une base régulière? Est-ce que les sondages ont influencé l'issue des élections? Comment?

Pour en faire plus

- A. Prévoir un accès Internet pour vos élèves au cours de la semaine du 29 septembre et demandez-leur de participer au sondage de Vote Étudiant/Nanos Research pour la présente campagne électorale. Les résultats seront transmis aux médias le 9 octobre.
- B. Menez votre propre sondage dans votre école sur les partis, les enjeux et les candidats. Annoncez les résultats avant de procéder au Vote Étudiant.

Ressources :

Firmes de sondage

Nanos - www.nanosresearch.com

Ipsos-Reid – www.ipsos.ca

Environics – <http://erg.environics.net>

Ekos – www.ekos.ca/

Strategic Council – www.thestrategiccounsel.com

Pour trouver un résumé des sondages, visitez les sites suivants.

Société Radio - Canada: radio-canada.ca

La Presse - www.cyberpresse.ca

Le Soleil - www.lesoleil.com

Le Droit - www.cyberpresse.ca/droit/

CBC – www.cbc.ca

Leçon 11: Faites votre choix



Faites Votre Choix :

- Les élèves examineront ce qu'ils devraient considérer lorsqu'ils décident comment voter.
- Les élèves réfléchiront sur les informations politiques qu'ils ont acquises pendant la campagne, des événements de la campagne et ils utiliseront ces outils pour prendre leur décision.
- Les élèves analyseront leur décision et réaliseront comment leurs priorités forment leurs opinions politiques.

Description de l'activité :

Fiche de travail, discussion, devoir « Quelques questions préparatoires au vote »

Préparation de l'enseignant :

- Faites des photocopies du document 11.1

Contexte :

Les élèves, tout comme les électeurs, ont le droit de décliner leur droit de vote rendu au jour du scrutin. Ils croient peut-être qu'ils devraient laisser le choix aux gens qui sont plus connaisseurs, qui ont plus d'opinions sur le sujet. Mais pourquoi devrait-on donner la chance à quelqu'un d'autre de prendre nos décisions. Est-ce que vos élèves laisseraient un étranger choisir leur activité du week-end? Est-ce qu'ils leur laisseraient la possibilité de choisir leurs linges?

Avant le jour du vote étudiant, il serait bénéfique pour vos élèves de revoir les possibilités qui leur sont données lors du vote. Voteront-ils pour un chef de parti? Pour un parti politique? Pour un candidat? Ou contre un candidat? Les électeurs peuvent simplifier leur décision en utilisant une de ces options lorsque viendra le temps de prendre une décision

Préparation/Devoir À Faire Avant L'activité :

- Avant de faire l'activité en classe, les élèves devraient remplir la fiche 11.1 « Quelques questions préparatoires », cette fiche les aidera à organiser leurs opinions par rapport au vote et aidera au processus de prise de décision.
- Demandez aux élèves de lire les journaux et de regarder les nouvelles. Demandez-leur de penser aux événements électoraux qui se sont passés pendant la campagne (débats, discours, controverses, candidats locaux, chef de parti, etc.).
- Demandez aux élèves de parler avec leurs parents, les membres de leur famille sur leur façon de voter.

Activité :

1. Discutez des différents outils qu'un électeur pourrait utiliser pour se garder informé. Demandez aux élèves quels outils ils utilisent et quels outils ils croient être le plus utile.
2. En classe, discutez des réponses possibles pour la fiche 11.1 « Quelques questions préparatoires au vote ». **LES ÉLÈVES NE DOIVENT PAS DIVULGUER LEUR CHOIX À LA CLASSE.**
3. Discuter des différentes variables qui affectent notre prise de décision la journée des élections (Premier ministre, partis politiques, enjeux spécifiques, candidat local, etc.):
4. Donnez quelques minutes aux élèves pour réviser leurs réponses de la fiche et de réfléchir à leur choix lors du vote étudiant.
 - Est-ce que mes réponses sont toutes pour un parti en particulier? Ou est-ce qu'elles sont toutes différentes?
 - Quelle contribution ses réponses feront-elles à ma décision finale?
5. Les élèves devraient écrire un texte sur l'importance de rester informé et de comment ils sont venus à leur décision. Les élèves ne sont pas obligés de divulguer leur choix.
6. Passez en revue les rouages du vote. Qu'est-ce qui caractérise un bulletin de vote admissible? Un bulletin de vote est considéré valide dans la mesure où le choix d'un des candidats apparaît de façon claire (vous pouvez faire un x, cocher la case ou faire un trait).
7. Discutez de la notion du « vote de protestation » ou du refus du bulletin de vote. Cela signifie que vous le remettez au secrétaire du bureau de vote et lui mentionnez que vous ne votez pour aucun candidat. On inscrira que vous vous êtes présenté et votre bulletin sera compté dans la catégorie « bulletin de vote refusé ».

11.1 QUELQUES QUESTIONS PRÉPARATOIRES AU VOTE- FICHE DE TRAVAIL

1. Faites une liste des candidats de votre circonscription. (www.elections.ca ou différents site Internet de médias)

*Veuillez distribuer une deuxième fiche si votre circonscription compte plus de 5 candidats.

Candidat: _____	Parti: _____
Candidat: _____	Parti: _____
Candidat: _____	Parti: _____
Candidat: _____	Parti: _____
Candidat: _____	Parti: _____

2. Quel candidat vous a le plus marqué? Pourquoi?
3. Avez-vous rencontré ou amassé de l'information sur tous les candidats? Est-ce que ceci a changé votre opinion?
4. Quels sont les deux enjeux les plus importants pour vous (reliés à la campagne électorale fédérale)?
Enjeu A:
Enjeu B:
5. En utilisant les journaux et des sites Internet de différents médias, fais des recherches sur la position de chaque parti sur les deux enjeux choisis. Quelle position est-ce que j'aime le plus? Pourquoi?
Enjeu A:
Enjeu B:
6. Comparez les chefs de chaque parti. Quel candidat pensez-vous fera le meilleur premier ministre?
7. Quel candidat croyez-vous représentera le mieux votre circonscription au fédéral? Pourquoi?
8. Que prédiriez-vous comme résultats dans votre école?
9. Quel candidat croyez-vous sera élu par votre communauté?

Leçon 12 : Analyse des résultats du vote



Objectifs pédagogiques :

- Les élèves feront l'analyse et discuteront des résultats du Vote étudiant et du vote fédéral en regardant de plus près les caractéristiques sociodémographiques des députés fédéraux.
- Les élèves devront faire un retour sur la campagne électorale et discuter des facteurs qui ont influencé le plus les résultats de l'élection

Description de l'activité :

- Les élèves compareront les résultats des élèves avec ceux des adultes à l'élection officielle.

Préparation de l'enseignant :

Préparation de l'enseignant et de l'élève avant l'activité, discussion, devoir

- Obtenez les résultats du Vote étudiant- un sommaire fédéral, les résultats pour votre circonscription ou pour la province et les résultats en détails de chaque école de votre circonscription qui ont participé au Vote étudiant (www.voteetudiant.ca www.elections.ca)
- Faites connaître les résultats dans la classe et regardez les résultats dans les journaux, à la télévision, sur les sites Web (les résultats du Vote étudiant seront diffusés sur CBC le soir des élections)

Activité :

1. Faites la distribution des résultats du Vote étudiant.
 - Faites un résumé des résultats – Quel est le vote populaire? Combien de sièges a gagné chaque parti?
 - Est-ce que votre école a voté de la même façon que le pays?
 - Est-ce que votre école a voté de la même façon que la circonscription?
 - Comment est-ce que les autres écoles de votre circonscription ont voté?
2. Montrez les articles de journaux qui traitent des résultats régionaux et provinciaux. Distribuez les résultats de l'élection officielle. Examinez en groupe les résultats du pays et des circonscriptions.
 - Est-ce que les résultats du Vote étudiant sont similaires aux résultats officiels?
 - Comparez les résultats provinciaux et nationaux, sont-ils similaires?
3. En groupe, dessinez un graphique pour les résultats de chaque candidat dans votre circonscription et un graphique pour les résultats du Vote étudiant.

4. Comparez les résultats de l'élection fédérale de 2006 avec ceux de cette élection
 - Est-ce que vous voyez de grandes différences?
 - Quels partis ont gagné ou perdu des sièges?
 - Est-ce que les résultats sont les mêmes dans certaines circonscriptions? Y a-t-il des provinces / territoires qui ont changé dramatiquement?
 - Où sont les députés qui ont perdu leur siège?
5. Si possible, analysez et décomposez les résultats par député en tenant compte de leur origine ethnique, leur âge et leur sexe pour vérifier si la population ontarienne est bien représentée démographiquement.
6. Regardez et discutez des résultats du vote

Lexique des élections

Acte de candidature

Formulaire d'Élections Canada que l'on doit remplir pour se porter candidat dans une circonscription.

Agent réviseur

Membre du personnel électoral chargé de mettre à jour la liste électorale pendant la période de révision d'un scrutin. Les agents, qui travaillent en équipes de deux, reçoivent les demandes d'électeurs qui souhaitent que leur nom soit ajouté à la liste, corrigé ou rayé.

Autorisations de voter

Peuvent être obtenues, au bureau du directeur du scrutin ou à d'autres endroits spécifiés, par les électeurs admissibles dont le nom n'apparaît pas sur la liste électorale. Les autorisations de voter sont émises jusqu'à 20 h en soirée la journée précédant le jour du scrutin et doivent être présentées au bureau de vote afin d'obtenir un bulletin de vote.

Boîte de scrutin

Voir urne.

Bref d'élection (ou bref référendaire)

Document signé par le directeur général des élections qui ordonne au directeur du scrutin de conduire une élection (ou un référendum) dans sa circonscription à une date précise. Après le scrutin, le bref est retourné au directeur général des élections avec le résultat du vote et la signature du directeur du scrutin.

Bulletin de vote

Feuille de papier où figurent le nom des candidats et celui de leur parti politique, avec des espaces en blanc où l'électeur indique son choix. (Lors d'un référendum, le bulletin contient le texte de la question et des espaces où l'électeur coche « oui » ou « non ».) Au Canada, le scrutin est secret : seul l'électeur connaît son choix.

Bulletins de vote altérés

Les bulletins qui sont physiquement endommagés sont rejetés.

Bulletins de vote rejetés

Les bulletins sont déclarés invalides par le scrutateur parce qu'ils ne sont pas convenablement marqués.

Bulletin de vote spécial

Bulletin de vote permettant aux électeurs qui ne peuvent se rendre à leur bureau de scrutin de voter par la poste ou au bureau du directeur du scrutin. Pour voter par bulletin spécial, il faut s'inscrire auprès d'Élections Canada. Le bulletin spécial diffère du bulletin ordinaire : l'électeur y inscrit lui-même le nom du candidat de son choix.

Bulletins de vote valides

Les bulletins sont convenablement marqués et acceptés par le scrutateur dans le décompte officiel de l'élection.

Bureau de scrutin

Endroit où les électeurs votent. Aussi appelé bureau de vote.

Bureau du directeur du scrutin

Bureau établi dans chaque circonscription au début d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum, à partir duquel le directeur du scrutin et son personnel servent le public durant le scrutin.

Cabinet

Ensemble des ministres du gouvernement. Il est composé des députés et sénateurs nommés par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre. Étant officiellement un comité du Conseil privé, il est chargé de veiller à l'administration du gouvernement et d'établir les politiques.

Campagne électorale

La période entre le déclenchement d'une élection et le jour officiel du scrutin.

Candidat

Personne qui désire être élue à une charge publique. À une élection générale ou partielle fédérale, le candidat tente de se faire élire comme député à la Chambre des communes. Les affiches des candidats parsèment les circonscriptions.

Carte d'information de l'électeur

Carte qu'Élections Canada envoie à tous les électeurs dont le nom figure sur la liste électorale préliminaire lors d'un scrutin. La carte indique à l'électeur où et quand il peut voter au scrutin ordinaire et au vote par anticipation.

Circonscription

Division géographique représentée par un député à la Chambre des communes. Aussi appelée comté. Le Canada compte 308 circonscriptions fédérales.

Comité de législation

Le Comité de législation, qui examine les projets de loi que le gouvernement entend présenter à l'Assemblée nationale. Il s'assure que ces projets reflètent bien les orientations gouvernementales.

Comté

Voir circonscription.

Coordonnateur des bulletins de vote spéciaux

Membre du personnel électoral qui aide les électeurs à s'inscrire au vote par bulletin spécial et à voter de cette façon.

Démocratie

Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens.

Dépouillement du scrutin

Décompte des votes reçus dans un bureau de scrutin. Le dépouillement est effectué par le scrutateur du bureau de scrutin, aidé du greffier, après la clôture du vote. Les candidats ou leurs représentants ont le droit d'assister au dépouillement et de recevoir une copie de tous les relevés.

Dépouillement judiciaire

Deuxième décompte des votes effectué devant un juge si les deux premiers candidats sont à égalité ou presque. La requête de dépouillement judiciaire doit être présentée dans les quatre jours suivant la validation des résultats du scrutin. Si la différence entre les deux premiers candidats est inférieure à 1/1000 des votes exprimés, le directeur du scrutin présente automatiquement une requête, qui sera acceptée d'emblée. Toute autre requête sera acceptée si elle est fondée sur le fait que le dépouillement n'a pas été effectué correctement, que des bulletins de vote ont été rejetés à tort ou que le directeur du scrutin n'a pas additionné les votes correctement.

Député

Personne élue pour siéger à la Chambre des communes en vue de représenter l'une des 308 circonscriptions du Canada. Au cours des débats, les députés sont identifiés par le nom de leur circonscription plutôt que par leur nom.

Député de l'arrière-ban

Député qui n'est ni ministre, ni secrétaire parlementaire, ni porte-parole de l'opposition.

Député indépendant

Député qui n'est pas membre d'un parti politique reconnu. Un député peut s'être fait élire comme député indépendant ou, s'il est membre d'un parti politique reconnu, peut quitter ce parti ou en être expulsé pendant une législature et siéger à titre de député indépendant.

Directeur du scrutin

Membre du personnel électoral chargé de la conduite du scrutin dans sa circonscription.

Directeur général des élections (DGE)

Haut fonctionnaire indépendant chargé par le Parlement de la conduite des élections et des référendums fédéraux.

Électeur

Personne âgée d'au moins 18 ans ayant la citoyenneté canadienne.

Élection générale

Élection tenue simultanément dans toutes les circonscriptions du Canada.

Élection partielle

Élection tenue dans une circonscription en dehors d'une élection générale, pour combler un siège vacant à la Chambre des communes. Plusieurs élections partielles peuvent avoir lieu le même jour.

Élections Canada

Organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux. Aussi appelé Bureau du directeur général des élections du Canada.

Éligibilité (droit d')

Le droit de vote et d'éligibilité règle les conditions de participation des citoyennes et citoyens aux votations et élections. Il comprend un droit actif (droit d'exprimer sa voix ou son suffrage à l'intention d'un candidat) et un droit passif (droit d'être candidat à une élection).

Éventail politique

Une façon de comparer les positions des programmes politiques en utilisant un ou plusieurs axe(s) géométrique(s).

Gabarit de vote

Morceau de carton comportant des trous, dont les électeurs ayant une déficience visuelle peuvent se servir pour indiquer leur choix sur le bulletin de vote.

Gouvernement

(1) L'autorité politique souveraine d'un État, qui se voit confier les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires. (2) Souvent utilisé pour faire référence à la branche exécutive du gouvernement.

Gouvernement majoritaire

Gouvernement constitué par un parti politique ou une coalition de partis détenant la majorité des sièges à la Chambre des communes.

Gouvernement minoritaire

Gouvernement constitué par un parti politique, possiblement par une coalition avec un ou plusieurs autres partis ne détenant pas la majorité des sièges à la Chambre des communes. Bien qu'un gouvernement minoritaire ne détienne pas la majorité des sièges, il détient habituellement plus de sièges qu'une coalition de partis ou que tout autre parti et doit conserver la confiance de la Chambre pour continuer à gouverner.

Gouverneur général

Représentant de la Reine au Canada qui exerce presque tous les pouvoirs de la Couronne. Nommé sur la recommandation du premier ministre, le gouverneur général a habituellement un mandat de cinq ans.

Greffier du scrutin

Membre du personnel électoral qui seconde le scrutateur au bureau de scrutin. Il s'occupe des écritures et vérifie si le nom des électeurs figure sur la liste électorale.

Groupe parlementaire

Un groupe parlementaire (ou fraction) regroupe les parlementaires qui appartiennent à un même parti.

Isoloir

Endroit du bureau de scrutin où les électeurs vont pour marquer leur bulletin en privé.

Jour d'élection

Jour où la plupart des électeurs votent. Aussi appelé jour du scrutin ou jour du vote.

Liste électorale

Liste des nom et adresse de toutes les personnes ayant qualité d'électeur dans une section de vote. La liste électorale est utilisée au bureau de scrutin le jour d'élection ainsi que lors du vote par anticipation. Aussi appelée liste des électeurs.

Loi (ou décret)

Règle ou ensemble de règles obligatoires établies par l'autorité souveraine d'une société.

Loi électorale du Canada

Loi qui régit la conduite des élections fédérales au Canada.

Loi référendaire

Loi régissant la conduite des référendums fédéraux au Canada.

Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales

Loi qui régit la répartition des circonscriptions fédérales entre les provinces et territoires de même que la révision des limites des circonscriptions.

Membre du Parlement

Personne choisit aux élections pour représenté les citoyens au Parlement et pour voter en leur nom.

Ministre

Membre du Cabinet nommé par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre. Habituellement choisis parmi les députés et les sénateurs, les ministres sont responsables envers le Parlement de leurs actions et de celles de leur ministère. Ils portent le titre d'« honorable » et sont membres à vie du Conseil privé.

Motion de censure

Motion qui, une fois adoptée, indique que le gouvernement a perdu la confiance de la Chambre. Le gouvernement devrait ensuite donner sa démission ou demander au gouverneur général de mettre un terme à la législature et d'émettre les brefs d'élection.

Opposition officielle

Parti ou coalition de partis détenant le deuxième plus grand nombre de sièges à la Chambre des communes. Elle a droit à certains avantages financiers et autres qui relèvent du domaine de la procédure. Ces avantages ne sont pas accordés aux autres partis de l'opposition.

Parlement

Nom donné à l'assemblée ou aux Chambres qui détiennent le pouvoir législatif dans les pays à gouvernement représentatif.

Partial

Qui prend partie pour ou contre quelqu'un ou quelque chose.

Parti enregistré

Parti politique enregistré auprès du directeur général des élections pour que son nom puisse paraître sur les bulletins de vote. Le parti enregistré est tenu de divulguer ses contributions et dépenses électorales, ainsi que d'autres informations financières. Pour s'enregistrer, le parti doit remplir un formulaire d'Élections Canada, porter un nom qui ne peut pas être confondu avec celui d'un autre parti enregistré ou admissible. Il doit aussi soutenir au moins 50 candidats confirmés dans une élection générale.

Plafond des dépenses

Montant maximum qu'un candidat ou un parti politique enregistré est autorisé à dépenser pendant une période électorale. Le plafond est calculé d'après le nombre d'électeurs inscrits soit dans la circonscription où le candidat se présente, soit dans l'ensemble des circonscriptions où le parti a présenté un candidat confirmé. Il est indexé chaque année en fonction de l'inflation.

Premier ministre

Le chef du gouvernement fédéral, le chef du parti ayant gagné avec le plus de circonscriptions dans le pays.

Président

Député élu (au scrutin secret) par la Chambre afin d'assumer la présidence des délibérations. Le président est particulièrement responsable du maintien de l'ordre et du décorum. À titre de président du Bureau de régie interne, il veille à l'administration de la Chambre. En outre, le président est le porte-parole et le représentant de la Chambre des communes pour ses relations avec le Sénat, la Couronne et d'autres organismes extérieurs à la Chambre des communes.

Projet de loi

Nouvelle législation ou modification à une loi existante proposée au Parlement. Les projets de loi doivent être débattus et adoptés par la Chambre des communes et par le Sénat avant d'entrer en vigueur.

Redécoupage

Révision périodique des limites des circonscriptions, après un recensement, en fonction des mouvements de population. Des commissions indépendantes de délimitation des circonscriptions tiennent des audiences et rajustent les cartes.

Référendum

Vote au cours duquel les électeurs répondent à une question écrite par « oui » ou « non ». Les gouvernements se servent des référendums pour consulter le public sur des questions particulières. Le dernier référendum fédéral, tenu en 1992, a porté sur une proposition de modification de la Constitution.

Registre national des électeurs

Base de données informatisée des Canadiens et des Canadiennes ayant qualité d'électeur. Le registre est administré et tenu à jour par Élections Canada. Il comprend le nom, l'adresse, la date de naissance et le sexe de tous les électeurs au pays.

Responsabilité ministérielle

Principe en vertu duquel les ministres sont responsables de leurs actes devant les élus de la Chambre des communes, qui sont quant à eux responsables devant le public.

Scrutateur

Membre du personnel électoral qui supervise un bureau de scrutin. Le scrutateur doit notamment prendre des décisions sur l'admissibilité des électeurs, compter les votes et certifier les résultats.

Section de vote

Petite partie géographique d'une circonscription à laquelle correspondent une liste électorale et un bureau de scrutin. Chaque circonscription compte de nombreuses sections de vote.

Simple député

Député qui n'est pas ministre. Les règles excluent aussi spécifiquement le président, le vice-président et les secrétaires parlementaires.

Sondage d'enjeux

Un sondage « d'enjeux » se concentre sur un enjeu d'importance pendant la campagne.

Sondage de course de cheval

Ce genre de sondage suit la progression des chefs de parti et de la popularité des partis à travers la province. Ce genre de sondage est souvent plus juste qu'un sondage d'enjeux.

Suffrage universel

Droit de vote accordé à tous les citoyens adultes, sans restrictions liées à des critères comme le sexe ou la propriété. Par exemple, en 1917, les infirmières militaires canadiennes en France ont été parmi les premières femmes à voter à une élection fédérale.

Superviseur d'un centre de scrutin

Représentant du directeur du scrutin à un lieu de scrutin comptant au moins quatre bureaux de scrutin. Cette personne supervise le personnel, notamment les scrutateurs et les greffiers.

Système électoral

Au Canada, on utilise le système majoritaire uninominal à un tour. Dans ce système, le candidat qui recueille plus de votes que tout autre candidat dans la circonscription devient député. Il n'est donc pas nécessaire d'obtenir la majorité absolue des voix (50 % plus un) pour être élu.

Système fédéral de gouvernement

Un système gouvernemental qui est responsable des divisions fédérales et régionales pour les besoins fédéraux et régionaux.



Vote étudiant | www.voteetudiant.ca | 1.866.488.8775

Vote étudiant 2008 est rendu possible
grâce au soutien d'Élections Canada

